

## **Annexe D : Questions/réponses**

**Pourquoi n'allez-vous pas étape par étape afin de faire des prêts moins importants ?**

Nous avons évalué la possibilité de faire ce projet en plusieurs étapes, cependant il y a plusieurs choses à considérer qui font en sorte que cette façon de faire augmenterait les coûts du projet de plus du double et qu'il serait pratiquement impossible à rentabiliser à terme. La première étape du projet inclurait les plus grosses parties des dépenses et nous aurions moins de revenus pour les rembourser.

**Est-ce que la bande riveraine sera protégée lors de cette 3e phase?**

Nous avons fait délimiter la bande riveraine du lac Matapédia afin de la respecter et de respecter les exigences environnementales lors de la coupe des arbres et nous avons absolument l'intention de la respecter et même de l'améliorer. La partie de la bande riveraine du ruisseau Normand qui a été endommagée par les travaux, l'a été dans le cadre du remplacement de la station de pompage située à cet endroit. La conduite d'égout qui passe sous le ruisseau qui provient des chalets du lac Matapédia était brisée très près du ruisseau; nous n'avions pas d'autre choix que d'effectuer ces travaux de réparation en empiétant dans la bande riveraine. Lors de la finalisation des travaux, nous allons nous assurer de restaurer cette partie.

**Pourquoi avoir abattu autant d'arbres?**

Nous n'avions initialement pas l'intention d'abattre autant d'arbres. Au début du projet, il était question de retirer l'ensemble des arbres qui étaient endommagés par les vents et ceux qui étaient en fin de vie (pourriture, plus de verdure et autres). Lorsque ceux-ci ont été marqués pour la coupe, nous nous sommes rendus compte que la plupart de ceux qui restaient était dans les tracés d'aqueduc et d'égouts, les branchements aux sites ou dans les emplacements de camping prévus. Il est très difficile de réaliser des travaux d'aqueduc et d'égout à travers de si gros arbres matures et fragiles sans en affecter sa solidité ou endommager ses racines qui pourraient les faire mourir. De plus, il s'agit de risques importants pour les travailleurs lors de la réalisation des travaux et pour les utilisateurs des emplacements ou des sentiers par la suite. Pour ce qui est de la partie qui était composée de presque 100% de Peuplier Baumier, ceux-ci étaient tous à retirer, 80% d'entre eux avaient la tête sèche et cassée et plusieurs étaient renversés sur le côté ou cassés.

## Combien d'argent avons-nous reçu en contrepartie de ces arbres et est-ce que cette somme est affectée au projet?

Il y avait tellement peu d'arbres de bonne qualité qui ont été coupés sur ce terrain que nous avons seulement pu envoyer une vanne de bois au moulin et ils ont rejeté une partie de celle-ci. Le reste des arbres était seulement bon pour les copeaux ou la pâte. Nous n'avons pas pu retirer suffisamment de profits de ce bois pour défrayer les coûts de la coupe et du ramassage du bois, alors oui cette dépense sera incluse dans le projet, vous pourrez la voir dans le montage financier.

## Vous vous basez sur des données prévisionnelles, qu'est ce qui garantit que les citoyens ne seront pas obligés de payer dans le futur?

Il n'y a rien qui puisse garantir cela, et ce pour n'importe lequel des investissements. Les investissements dans le Camping municipal sont exactement comme un entrepreneur privé qui développe son entreprise, il doit calculer les risques et les possibilités de rentabilité. Cependant, nous avons effectué des prévisions prudentes et nous allons créer une réserve financière « Camping » afin d'y placer ses revenus nets jusqu'à un maximum de 60 000\$. Et ce, afin d'y puiser les sommes nécessaires advenant qu'il y ait des années plus difficiles.

Nous sommes en poste pour prendre des décisions pour le bien de la municipalité actuelle et future, si nous avons un doute raisonnable de croire que ce projet ne serait pas autosuffisant, nous n'irions pas de l'avant avec celui-ci. Imaginez à l'inverse qu'il y a 20 ans, la municipalité aurait effectué ces investissements à moitié du prix d'aujourd'hui, il y a longtemps que l'ensemble serait payé et que les citoyens bénéficieraient des retombées de celui-ci. 20 ans ce n'est pas très loin, si on pense à il y a 20 ans, c'est comme hier !

De plus, pour s'assurer d'être transparent et que vous voyez si vous payez pour ce projet une taxe spéciale sera ajoutée à vos comptes de taxes afin que vous puissiez voir ce qu'il vous coûte chaque année. Évidemment que celle-ci sera à zéro, mais advenant que ça aille très mal vous verrez ce que ça vous coûtera si la réserve de 60 000\$ n'est pas suffisante.

## Si le projet ne s'autofinance pas quel sera l'impact sur les contribuables ?

Advenant que l'ensemble du 60 000 \$ du remboursement du règlement d'emprunt soit à la charge des contribuables, cela représente un montant de 127 \$ par année pour une propriété évaluée à 250 000 \$. Il n'est pas possible que le projet n'apporte aucun revenu, donc s'il y a lieu, une année très difficile pourrait causer un déficit d'au plus 10 ou 15 milles dollars ce qui représente pour une année, pour une propriété évaluée à 250 000\$ un montant de 21,25\$ pour un déficit de 10 000 et 31,75\$ pour un déficit de 15 000. Avec la réserve camping que la municipalité va mettre en place cette année, ce déficit serait absorbé par cette réserve.

## Avez-vous vérifié auprès des commerces si des retombées économiques sont réelles avec l'arrivée des campeurs?

Les retombées économiques d'un camping sont prouvées par de nombreuses études de marché et par des études réalisées par le Ministère du Tourisme. Il est évident qu'un camping de 51 terrains ne fait pas vivre une épicerie ou un poste d'essence, mais si ce camping offre un chiffre d'affaires supplémentaire de quelques milliers de dollars par saison à nos commerces locaux ce sera cela de plus pour eux. Nous savons bien que nos petits commerces sont fragiles et ce n'est pas en repoussant les touristes que nous allons les aider. Chaque client de plus est important selon nous et si nous apportons 25 clients potentiels de plus, même s'il dépense seulement 1000\$ chacun dans nos commerces, ce sera déjà 25 000\$ de plus dans notre économie locale. De plus, nous laissons des terrains supplémentaires disponibles aux touristes de passage, qu'eux dépensent en moyenne le double qu'un saisonnier par jour dans les commerces locaux.

## Pourquoi n'essayez-vous pas d'aller chercher des subventions supplémentaires afin de diminuer le coût?

Cela fait près de 3 ans que nous sommes à la recherche de programme de subvention où ce projet cadre dans les critères d'analyse. Les seuls programmes disponibles et où nous étions admissible en tant que municipalité, les analystes nous ont recommandé de ne pas déposer puisque les chances étaient pratiquement nulles que nous soyons retenus. Déposer un projet dans un de ces programmes est très laborieux et nécessite beaucoup de temps précieux. Nous allons déposer ce projet a deux programmes de subvention, mais qui ont des maximum de 25 000\$ comme contribution, si nous sommes acceptés, ce sera cela de moins à financer.

Ne pas oublier que la TECQ nous donne une bonne opportunité de faire payer la mise de fonds de la municipalité à ce programme par nos visiteurs, plutôt que nos contribuables.

## Pourquoi n'allez-vous pas en référendum consultatif avant de faire ce projet ?

Un référendum consultatif coûte le même prix qu'un référendum, dépenser les fonds publics pour un référendum consultatif ne semble pas être une bonne chose dans un projet de petite envergure comme celui-ci. De plus, au final ce référendum ne serait pas décisionnel.

## Ne croyez-vous pas que les campeurs vont faire fuir les citoyens qui désirent continuer d'utiliser les sentiers puisqu'ils sont près des roulottes?

Nous ne croyons pas que personne ne fera fuir personne ! Nous vivons dans une société et dans une communauté accueillante et touristique, nous avons grandement avantage à partager et à socialiser avec nos précieux visiteurs. Nous avons régulièrement vu des citoyens devenir amis avec des campeurs ou des citoyens venir visiter leurs parents sur les emplacements de camping et découvrir par le fait même leur propre municipalité. Les sentiers

sont accessibles à tous et ils le demeureront; les citoyens ont leur place dans ceux-ci et ils sont chez eux. Il y a même depuis toujours des campeurs qui sont citoyens de Val-Brillant, ou anciens citoyens qui reviennent passer l'été pour y voir leurs amis et parentés.

## Aurons-nous accès au parc en voiture pour pouvoir se stationner près des jeux ?

Absolument pas, l'accès au parc de jeux en voiture n'est pas disponible et sera toujours contrôlé et ce pour une raison de sécurité des jeunes utilisateurs principalement. Cependant, des stationnements supplémentaires pour les personnes à mobilité réduite seront aménagés tout près des jeux.

## Avez-vous prévu augmenter le nombre d'employés avec la phase 3 du camping ?

Il n'est aucunement prévu de faire l'ajout d'employés pour la phase 3 du camping, les employés en place seront suffisants pour effectuer l'entretien de la nouvelle zone. De plus, considérant que plusieurs saisonniers seront transférés dans cette zone, nous allons économiser de nombreuses heures pour les vidanges des réservoirs d'eaux usées de la zone sans égouts, qui serviront à entretenir la nouvelle zone.

## Pourquoi ne pas avoir réalisé un développement résidentiel à cet endroit plutôt qu'un camping ?

Pour plusieurs raisons, la première est la nécessité de vendre les terrains du parc pour un développement résidentiel tandis qu'avec le camping, nous conservons l'entièreté de la propriété accessible à tous nos citoyens. Avec le projet de la halte municipale, proposé il y a quelques années, nous avons appris que la population tenait à conserver l'entièreté des terrains situés dans le parc municipal comme propriété municipale-. De plus, le camping utilise partiellement ce terrain que 3 mois par année. La deuxième raison est que la rentabilité est nettement supérieure avec le projet camping que le développement résidentiel. Chacun des terrains rapportera environ 2 800\$ chacun avant taxes dès la première année et nous sommes en mesure d'en réaliser 25, donc possibilité de 70 000\$ de revenus tandis que la division du terrain pour construction résidentiel aurait pu créer environ 6 terrains constructibles pour environ 3 800\$ chacun par année, donc un total nettement inférieur à 22 800\$ pour des coûts d'investissements semblables.